



CONDITIONS GENERALES D'ADHESION AU CLUB OLYMPIQUE MULTISPORT DE BAGNEUX

I – ADHESION

Tous les adhérents ayant débuté une activité en septembre devront s'être acquittés de leur cotisation au 10 novembre 2024. Passé ce délai, les dirigeants/éducateurs pourront interdire l'accès aux installations sportives.

La cotisation est due pour la saison entière (de septembre à fin juin ou août en fonction des activités sportives) et n'est pas remboursable à partir du 1er Janvier 2025, sauf cas exceptionnel (voir paragraphe n°3).

Le montant des cotisations sont donnés à titre indicatifs, il peut être modifié en début ou en cours de saison.

Les frais bancaires en cas de chèque impayé pour motif "compte clôturé ou opposition" seront à la charge de l'émetteur.

Tout changement d'activité sera toléré dans un délai maximum de 30 jours à dater du jour de l'inscription et ce, jusqu'au 31 Décembre 2024.

Toute nouvelle adhésion fera l'objet d'une retenue des frais fédéraux (40€) et de la pratique au prorata.

II - HORAIRES, INSTALLATIONS SPORTIVES

Les horaires, les lieux d'entraînements sont donnés à titre indicatifs, ils peuvent être modifiés en début ou en cours de saison.

Les installations sportives appartiennent à la Ville, le Club n'est pas responsable des fermetures pour cause de travaux, initiatives municipales ou problèmes techniques.

Les usagers ne pourront prétendre au remboursement des sommes versées du fait de cette fermeture indépendante de la volonté du club.

III - ANNULATION / REMBOURSEMENT

Les frais administratifs d'un montant de 86€ et les aides telles que: tickets temps libre (CAF), P@ss plus, Pass'sport, Comité d'entreprise...ne donneront pas lieu à un remboursement

Le remboursement n'est possible que dans le cas de circonstances exceptionnelles dûment justifiées (arrêt définitif de l'activité pour motif médical, ou déménagement). Les remboursements sont calculés au prorata des séances ou au mois (en fonction de l'activité) restant à effectuer au jour de la demande.

Cette demande devra être faite par courriel à l'adresse info@combagneux.org

Le décompte du remboursement se fera à partir de la date de réception du courriel.

**À dater du 31 décembre
PLUS AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA POSSIBLE
QUEL QU'EN SOIT LE MOTIF**

IV - DROIT A L'IMAGE

Lors de votre inscription, ou de celle d'un tiers, si vous acceptez que votre image ou celle du mineur (photos ou vidéos prises durant la pratique des activités hebdomadaires, stages et événements exceptionnels organisés par le club ou ses sections) soit utilisée à des fins non commerciales de communication interne ou externe de l'association.

En cas de refus, vous devrez **décocher** la case droite à l'image lors de la création de votre compte en ligne ou le signaler lors de l'adhésion en présentiel.

V - RESPONSABILITE

Le COMB est responsable des mineurs **UNIQUEMENT** pendant les créneaux horaires de l'activité pratiquée.

Avant de laisser leur(s) enfant(s) sur les lieux de l'activité, les parents doivent obligatoirement s'assurer :

- de la présence de l'entraîneur,
- que l'entraînement est bien assuré,
- que la compétition ait lieu.

La responsabilité du Club Olympique Multisport de Bagnoux ne sera engagée que sur les créneaux horaires définis par la section et sous condition du respect des règles énumérées ci-dessus.

La direction du COMB décline toute responsabilité en cas de :

- perte, vol ou détérioration de tout objet dans les équipements sportifs.

Les objets de valeurs devront être conservés dans la salle d'activité sous la vigilance de leurs propriétaires.

VI - CERTIFICAT MEDICAL

Aucune inscription ne sera validée sans la présentation d'un certificat médical d'aptitude à la pratique de l'activité choisie pour le loisir et les sports à risques ou le questionnaire de santé en fonction des activités sportives et des fédérations.

VII – ASSURANCES

Tous les licencié-es bénéficient d'une assurance de leur fédération sportive responsabilité civile et/ou dommages corporels.

Les adhérent-es non licencié-es à une fédération bénéficient de l'assurance du Club omnisport contrat MACIF numéro 0000399888 couvrant la responsabilité civile plus les dommages corporels excepté la perte de salaire.

Tous les licencié-es peuvent souscrire à une assurance complémentaire auprès de leur fédération sportive, vous pouvez consulter le site de votre fédération.

Pour toute information complémentaire vous pouvez consulter le secrétariat.

VIII - PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

En acceptant nos conditions générales de vente, vous donnez votre consentement à la collecte et aux traitements de vos données personnelles. Les informations recueillies par le biais du formulaire d'inscription sont enregistrées et transmises aux services internes de l'Association aux seules fins de gestion administrative et statistiques.

Les données sont collectées et conservées conformément aux durées légales et réglementaires en vigueur, soit 5 ans.

Vous autorisez le COMB à vous transmettre des informations concernant la vie du club par courrier, courriel et notification via l'application mon club.

IX - TRANSPORT

L'Adhérent (e) ou son représentant légal accepte d'être transporté dans un véhicule municipal, de location ou personnel, d'un dirigeant, d'un représentant du club, d'un (e) adhérent-e ou du tuteur d'un adhérent.

X - STATUTS ET REGLEMENT INTERIEUR DU C.O.M.B et DES SECTIONS

Consultables sur demande au siège du COMB 37, rue des Blains 92220 BAGNEUX ou en ligne via le site internet du COMB: www.combagneux.org/statuts--reglements

XI - CODE ÉTHIQUE DU SPORTIF, DES PARENTS ET DES EDUCATEURS

Lorsque j'adhère au Club Olympique Multisport de Bagneux, je m'engage à respecter ses valeurs, son règlement et son Code d'éthique.

Je m'engage également à respecter le règlement interne de la section à laquelle je suis inscrit-e .

MON COMPORTEMENT ET MES PROPOS DOIVENT ÊTRE À L'IMAGE DE CETTE ETHIQUE

Le non-respect du code d'éthique et du ou des règlements intérieurs pourra entraîner une sanction pouvant aller jusqu'à l'exclusion temporaire ou définitive.

Consultables sur demande au siège du COMB 37, rue des Blains 92220 BAGNEUX ou en ligne via le site internet du COMB: www.combagneux.org/code-ethique

XII – ANNEXE AUX CONDITIONS GENERALES D'ADHESION

Le COMB et la tarification de l'adhésion

On vous explique

Le « Club Olympique Multisport de Bagneux » est une association sportive (loi 1901) qui offre la possibilité d'une pratique très diversifiée dans 23 activités sportives. Sports de loisirs ou de compétitions ; sports individuels ou sports collectifs... le choix est large. C'est ce que l'on appelle un club omnisports.

Les objectifs d'un club omnisports sont :

- Développer une éthique en construisant des solidarités nouvelles, sans discrimination (hommes/femmes, catégories socio professionnelles, sport de masse/sport d'élite), être un rempart contre le communautarisme et les exclusions,
- Soutenir une réappropriation collective du sport par ses acteurs et assurer la solidarité entre les différentes pratiques sportives ;
- Promouvoir l'engagement citoyen, le rôle actif du sport comme facteur de cohésion sociale et d'insertion ;
- Impulser des passerelles, coopérations entre le mouvement sportif et les acteurs sociaux, éducatifs ;
- Initier des projets sportifs locaux co-élaborés.

Lorsque vous vous inscrivez à un sport au COMB, vous adhérez en premier lieu à l'association pour ensuite vous inscrire à l'activité sportive de votre choix.

Le coût annuel de l'adhésion au club omnisports (COMB) est de 46 euros par personne (saison sportive de septembre à juin ou août en fonction de l'activité).

Ce tarif comprend votre adhésion individuelle à l'association, votre participation aux frais de fonctionnement administratifs et d'assurance. Si vous choisissez ensuite de vous inscrire à plusieurs sports, cette adhésion ne sera acquittée qu'une seule fois.

« La cotisation témoigne de la volonté d'adhérer au contrat d'association, elle ouvre droit à la participation à la vie associative, mais ne comporte pas de contrepartie. Elle ne peut donc être remboursée à l'adhérent même en cas de force majeure. Par votre adhésion au

COMB, vous adhérez au projet associatif et contribuez au fonctionnement de l'association. »

Quand vous réglez votre adhésion, vous n'achetez pas un bien ou un service, vous payez votre cotisation, c'est la participation solidaire et volontaire de chacun des membres de l'association

CODE ÉTHIQUE DES PARENTS

LE CLUB OLYMPIQUE MULTISPORT DE BAGNEUX a pour objet principal l'épanouissement physique et moral de ses adhérents par la pratique amateur et le développement de l'éducation physique et des sports. Il s'est engagé tout le long de son histoire, depuis 1933 à développer **UN SPORT DE QUALITÉ** pour le plus grand nombre.

Pour cela, il entend continuer de promouvoir des **VALEURS HUMANISTES DU SPORT** que sont l'entraide, la solidarité, la générosité, la tolérance, le respect, la justice et la paix.

Le rôle des parents dans la pratique d'une activité physique ou sportive de leurs enfants est primordial.

Les enfants et adolescents ont besoin que leurs parents les aident à acquérir ces valeurs et les soutiennent dans leurs efforts, dans les défaites comme dans les victoires, **EN N'OUBLIANT PAS QUE C'EST UN JEU.**

1. Je m'engage à aider mon enfant à respecter les valeurs du COMB, son règlement (le règlement particulier de sa section sportive) et son Code d'éthique.
2. Je place le bien être, l'épanouissement, l'intégrité physique et morale de mon enfant au-dessus du seul désir de gagner.
3. **JE LUI APPRENDS A RESPECTER, COMME MOI, TOUS LES GENS AUTOUR DE LUI (JOUEURS, ÉDUCATEURS SPORTIFS, DIRIGEANTS SPORTIFS, ARBITRES, OFFICIELS, SPECTATEURS ETC....) QUELS QUE SOIENT LEUR SEXE, ORIGINE, LANGUE, NATIONALITÉ, RELIGION, ASPECT PHYSIQUE, CONDITION SOCIALE.**
4. Par mes propos et mon comportement, je démontre à mon enfant que je respecte les décisions des éducateurs sportifs, arbitres et dirigeants sportifs. Je m'engage à ne jamais les remettre en cause en présence de mon enfant.
5. Si mon enfant contrevient aux règles énoncées, j'accepte qu'il soit sanctionné selon le barème défini.
6. Lorsque je dois m'entretenir avec un éducateur sportif ou avec un dirigeant sportif, je le fais en tête-à-tête à un moment approprié pour nous deux, avec un comportement respectueux.
7. Par mon comportement et mes propos, **JE DÉMONTRE QUE JE REFUSE TOUTE FORME DE VIOLENCE (VERBALE OU PHYSIQUE), TOUTE FORME DE TRICHERIE, TOUT DOPAGE.** Je dénonce tout acte de violence dont je suis témoin.
8. Si je suis dirigeant sportif ou éducateur sportif, je me dois à un comportement encore plus exemplaire.

LE RÔLE DES PARENTS DANS LE FONCTIONNEMENT DÉMOCRATIQUE DU CLUB EST FONDAMENTAL

Je participe au bon fonctionnement de la section sportive de mon enfant par mon aide à une bonne organisation des compétitions et ma présence aux Assemblées Générales.

CODE ÉTHIQUE DU SPORTIF

J'ADHÈRE AU CLUB OLYMPIQUE MULTISPORT DE BAGNEUX :

- Je m'engage à respecter ses valeurs, son règlement (le règlement particulier de la section sportive que je rejoins) et son Code d'éthique.
- Je paie ma cotisation.
- **JE RESPECTE TOUS LES GENS AUTOUR DE MOI QUELS QUE SOIENT LEUR SEXE, ORIGINE, LANGUE, NATIONALITÉ, RELIGION, ASPECT PHYSIQUE, CONDITION SOCIALE.**
- J'aspire à des entraînements de qualité, à progresser, dans les meilleures conditions de réalisation, dans une ambiance où mon intégrité physique et morale est sauvegardée.
- Je respecte les lieux et le matériel. - Je pratique une activité physique ou un sport pour m'épanouir, donner le meilleur de moi-même, et partager avec les autres des valeurs d'entraide, de solidarité, de générosité, de tolérance, de bonheur, de justice et de paix. - Pour cela, je refuse toute forme de violence (verbale ou physique), toute forme de tricherie, tout dopage.
- Le Club et ses sections étant démocratiquement dirigés par des bénévoles, je participe en fonction de mon âge et de mes disponibilités à leurs activités et à leur bon fonctionnement.

JE PRATIQUE UN SPORT DE COMPÉTITION :

- Je souhaite participer à des compétitions dans les meilleures conditions de réussite ainsi qu'à toutes les manifestations festives organisées par le Club.
- Je développe un esprit de compétition.
- Je m'engage à respecter les règles strictes de mon sport, les consignes de mes éducateurs sportifs, les règles d'arbitrage et ceux qui les font appliquer : les arbitres.
- Je suis ponctuel et assidu, pour moi, pour le respect des autres et des éducateurs sportifs.
- Je participe à l'effort commun de ma section et je suis disponible pour aider mes camarades, les éducateurs sportifs ou les dirigeants sportifs.

DE PLUS JE PRATIQUE UN SPORT COLLECTIF DE COMPÉTITION :

- Je souhaite gagner ma place grâce à l'entraînement et à mon comportement pour jouer le plus souvent possible dans l'équipe afin de la faire gagner.
- J'accepte que l'intérêt de l'équipe prime sur mon intérêt personnel.
- J'accepte les décisions de mes éducateurs sportifs pour le bien de l'équipe

MON COMPORTEMENT ET MES PROPOS SONT À L'IMAGE DE CETTE ETHIQUE

LE SPORT SERA CE QUE LES HOMMES EN FERONT
Le non-respect de ce code sportif entraînera l'exclusion du Club

CODE ÉTHIQUE DES ÉDUCATEURS SPORTIFS

LE CLUB OLYMPIQUE MULTISPORT DE BAGNEUX a pour objet principal l'épanouissement physique et moral de ses adhérents par la pratique amateur et le développement de l'éducation physique et des sports.

Il s'est engagé tout le long de son histoire, depuis 1933 à développer un sport de qualité pour le plus grand nombre. Pour cela, il entend continuer de promouvoir des valeurs humanistes du sport que sont l'entraide, la solidarité, la générosité, la tolérance, le respect, la justice et la paix.

Mon rôle d'éducateur sportif est d'enseigner ces valeurs par l'apprentissage du sport ou d'une activité physique :

1. Je soutiens les dirigeants sportifs bénévoles de ma section et du Club dans la mise en œuvre du développement des activités physiques et sportives de masse, de qualité, dans le cadre d'une organisation démocratique multisport.
2. Je m'engage à véhiculer les valeurs du COMB et les faire respecter ainsi que son règlement (le règlement particulier de la section sportive) et son Code d'éthique.
3. Mon objectif est le bien être, l'épanouissement, la progression des pratiquants en sauvegardant leur intégrité physique et morale. Lorsqu'ils sont compétiteurs, cela est au-dessus du seul désir de gagner.
4. Je traite mes joueurs avec équité, en respectant leurs droits, sans jamais les humilier, dans le cadre du Code d'éthique.
5. **JE ME DOIS DE RETIRER MES COMPÉTITEURS D'UNE COMPÉTITION QUI DÉGÉNÈRE VIOLEMMENT AFIN DE SAUVEGARDER MES JOUEURS, POUR NE PAS RÉPONDRE A LA VIOLENCE PAR LA VIOLENCE, SOIT A MON INITIATIVE, SOIT A LA DEMANDE DU DIRIGEANT SPORTIF PRÉSENT, A CHARGE ENSUITE DES DIRIGEANTS SPORTIFS DU CLUB DE PRENDRE LES MESURES QUI S'IMPOSENT.**
6. **J'APPRENDS AUX PRATIQUANTS ET COMPÉTITEURS A RESPECTER, COMME MOI, TOUS LES GENS AUTOUR D'EUX (JOUEURS, ÉDUCATEURS SPORTIFS, DIRIGEANTS SPORTIFS, ARBITRES, OFFICIELS, SPECTATEURS ETC...) QUELS QUE SOIENT LEUR SEXE, ORIGINE, LANGUE, NATIONALITÉ, RELIGION, ASPECT PHYSIQUE, CONDITION SOCIALE.**
7. Je leur apprend également à respecter les lieux et le matériel.
8. Je respecte et fais respecter les règles de jeu ainsi que les règlements du Club et de la section.
9. Si nécessaire, je demande des sanctions selon le barème défini et les fais appliquer.
10. Lorsque je dois m'entretenir avec un parent, je le fais en tête-à-tête à un moment approprié pour nous deux, avec un comportement respectueux.
11. Je refuse toute forme de violence (verbale ou physique) de qui que ce soit (joueurs, éducateurs, adversaires ...), toute forme de tricherie, tout dopage. Je prends toutes les dispositions pour les combattre.

MON COMPORTEMENT ET MES PROPOS SONT À L'IMAGE DE CETTE ETHIQUE

LE SPORT SERA CE QUE LES HOMMES EN FERONT
Le non-respect de ce code sportif entraînera l'exclusion du Club